

Forum pour un partenariat solide

Un groupe d'hommes d'affaires sénégalais conduit par M. Mamadou Lamine Niang, président de l'Union Nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal a séjourné à Nouakchott entre le 14 et le 16 mars 2005. C'était dans le cadre d'un Forum économique qui les a réunis avec le Patronat mauritanien au cours duquel les grands axes de la coopération ont été abordés et ravivés.

Le ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, M. Mohamed Kaber Ould Khattry qui avait présidé l'ouverture de cette rencontre au siège de la Chambre de Commerce a souligné l'environnement propice et l'existence de mécanismes juridiques susceptibles de promouvoir les investissements dans ces deux pays.

Tour à tour, M. Mohamed Ould Mohamed Mahmoud, président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie et son homologue du Sénégal ont fait le point sur les relations privilégiées et fraternelles qui unissent nos deux pays, avant que Mohamed Ould Bouamatou, président du patronat mauritanien ne mette l'accent sur l'excellence des relations qui existent entre opérateurs privés mauritaniens et sénégalais. Il faut souligner que la Mauritanie et le Sénégal, pays frontaliers et riverains du Fleuve Sénégal entretiennent des relations pluri-séculaires marquées par des échanges commerciaux qui tirent leur origine des temps immémoriaux. Plusieurs projets d'intérêts communs unissent les deux pays, notamment l'OMVS (Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal), l'OMVG (Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Guinée), projet biodiversité mauritanie-sénégal, Comité de lutte anti-acridienne...

Il faut dire que les Mauritaniens ont longtemps dominé le commerce au Sénégal avant les douloureux événements de 1989. Aujourd'hui, après la normalisation, même si le nombre de boutiques maures a diminué en intensité, au grand dam des autochtones qui regrettent encore leur "Nar", l'intensité des échanges a repris d'autant plus que le marché sénégalais constitue pour les opérateurs mauritaniens un marché ouvert à leur boulimie commerciale.

Mais malgré les propos courtois et diplomatiques qui ont été échangés durant cette rencontre, des problèmes ont longtemps entravé la libre circulation des biens entre les deux pays. La pomme de discorde fut durant une longue période les multiples tracasseries auxquelles étaient confrontés les transporteurs sénégalais, en bute au diktat de la FNT de Séjad Ould Abeidna. En effet, les Sénégalais se sont toujours plaints du racket dont ils ont été victimes tout au long de l'axe Rosso Mauritanie-Nouakchott et des taxes exorbitantes que leur faisait payer la Fédération Nationale de Transport, assorti d'une interdiction de transport des marchandises au retour. Cela avait motivé la visite du ministre du Transport sénégalais, la rencontre entre les opérateurs du secteur des deux pays et la sortie intempestive en 2003 du président de la Fédération des transporteurs sénégalais. L'ultime rencontre de la commission mixte sénégal-mauritanienne en marge de la visite de Ould Taya à Dakar en 2004 avait permis de surmonter ces difficultés. La même concertation avait également permis de juguler les innombrables écueils auxquels étaient confrontés les pêcheurs sénégalais dont l'incursion dans les eaux territoriales mauritaniennes ont été à l'origine de plusieurs incidents. Autre problème qui a failli provoquer une crise entre Nouakchott et Dakar, le projet des Vallées Fossiles, projet de revivification des lacs desséchés du Sénégal, tel le Lac de NGuer à partir des eaux du Fleuve Sénégal. Après une infructueuse tentative de lancer ce projet vital pour le développement agricole du Sénégal, entamé sous le règne de Abdou Diouf et qui a été stoppée par l'opposition vigoureuse du gouvernement mauritanien, Abdoulaye Wade a voulu reprendre ce projet dès sa prise de pouvoir. Cette velléité a failli créer une crise sans précédent. Elle a été vite amortie par la visite express de Wade à Nouakchott et la remise du projet des Vallées Fossiles aux calendes grecques.

Aujourd'hui les excellentes relations qui existent entre les deux chefs d'État, le climat de paix et de stabilité qui règnent dans les deux pays et l'existence de mécanismes juridiques et institutionnelles pour une coopération fructueuse sont une réalité qui devra consolider le climat propice aux investissements.